



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le neuf septembre à 20 heures 35 minutes, le Conseil Municipal de FILLIÈRE (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Tom Morel, sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 73 - Présents : 43 - Pouvoirs : 5 - Votants : 48

Présents : ALAIS I. - ALESINA C. - ANDREOLI C. - ANSELME C. - ARBEZ D. - BELLEVIN-MUGNIER P. - BERNARD-GRANGER N. - BERTHOLIO C. - BOCQUET Jacques - BOUCHET R. - BRUILLOT S. - CARREZ E. - CARRIER J-M. - CHAPOTOT C. - CONVERS Bertrand - CURZILLAT L. - DAUBERCIES M-C. - DELILLE M. - DUPERTHUY J. - DUPONT D. - DURET Christian - FAVRE-DEREZ R. - FOSSATI-ROYON M-H - GURLIAT-CLERC C. - JACOB C. - LAMBERSENS P - LARMURIER C. - MACHEDA P. - MARTIN N. - MAXENTI J-C. - NICOLAZZO G. - NOVEL C. - ODORICO L. - PIQUOT X. - PONTAIS M. - REVIL J-L. - RITTAUD A. - ROPHILLE C. - RUBIN-DELANCHY J-Y. - TILLOY D. - VEDOVINI C. - VILLEMAGNE M. -

Excusés : AUGY A-L. - BOCQUET Christophe (pouvoir PONTAIS M.) - BRUSSOZ M-C. (pouvoir MARTIN N.) - DURET Carole (pouvoir FAVRE-DEREZ R.) - (FAVRE-FELIX D. (pouvoir BERNARD-GRANGER N.) - FILLARD C. (pouvoir NOVEL C.)

Absents : ANTHOINE D. - AVET LE VEUF E. - BONGOAT J-B. - BURNET C. - CHALLUT N. - CHATELARD A. - COICAUD C. - COLLE P-Y. - CONVERS Christophe - CUILLIERE C. - DECHAMBOUX J. - DELETRAZ A. - DEMOLIS JP - DESBIOLLES P. - DUPENLOUP C. - GARCIA A. - GRANDCOLAS N. - LAYDEVANT C. - LE GLON V. - MAILLY C. - METRAL-BOFFOD M-L. - RIBIOLLET C. - SELLECHIA M-P. - VINDRET R. - VOGLER A.

Secrétaire de séance : REVIL J-L.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/08/2019

Date d'affichage : 02/09/2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

À l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 08 juillet 2019 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, dans le cadre du renforcement des équipes à l'occasion des accueils de loisirs sans hébergement des vacances scolaires 2019-2020 ;
- **APPROUVE** la modification des temps de travail de certains postes du pôle enfance-jeunesse, conformément aux éléments présentés en séance ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à créer un emploi non permanent de chargé-e d'accueil en commune nouvelle (cadre d'emploi des adjoints administratifs, à temps non-complet) ;
- **ÉMET** un avis favorable sur le projet de PDU (plan de déplacements urbains) de la communauté d'agglomération du Grand Annecy ;
- **ÉMET** un avis favorable sur le projet de PLU (plan local de l'urbanisme) de la commune de La Roche sur Foron ;
- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles cadastrées 245 AX 348, 245 AX 360, 245 AX 324 et 245 AX 82 situées lieu-dit le Vernog (commune déléguée de Saint-Martin-Bellevue), dans le cadre de la rétrocession prévue pour le projet immobilier « Les Jardins d'Ô » ;
- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles cadastrées 245 BC 203 et 245 BC 178 au lieu-dit « chemin des Grands Rès » (commune déléguée de Saint-Martin-Bellevue), dans le cadre d'un protocole d'accords signé le 16.12.2016 avec les propriétaires ;
- **APPROUVE** la vente de la parcelle cadastrée H 707 au lieu-dit « La Meurisaz » (commune déléguée de Thorens-Glières) dans le cadre du projet de construction de 90 logements par la société TERACTION ;

- **VALIDE** les modalités d'intervention, de portage et de restitution, dans le cadre de l'acquisition des parcelles cadastrées H 698 et H 699 au lieu-dit « Le Bognon » (commune déléguée de Thorens-Glières), et pour un coût de 27 200 € ;
- **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes de bois de la commune de Fillière au titre de l'année 2020, conformément au tableau présenté en séance ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'autorisation de passage, d'entretien et de balisage à intervenir avec le Syndicat Mixte des Glières, dans le cadre du PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée (PDIPR) ;
- **APPROUVE** le Schéma Directeur de la Randonnée (SDR) du Grand Annecy ;
- **APPROUVE** le principe d'un conventionnement avec le SYANE, à compter du 1^{er} octobre 2019 et pour une durée de 4 ans, dans le cadre d'une politique d'économie d'énergie à engager pour l'ensemble des bâtiments communaux ;
- **APPROUVE** le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Grand Annecy ;
- **APPROUVE** les procès-verbaux de restitution en pleine propriété à signer avec le Grand Annecy pour l'aire de loisirs du Vuaz (à Avierno) et pour les études du pôle socio-culturel de Saint-Martin-Bellevue ;
- **ACCEPTE** de déclarer infructueux le marché 19.13004 « reprise du Pont des Bys – commune déléguée de Thorens-Glières » ;
- **APPROUVE** les conclusions présentées pour l'attribution du marché 19.13003 « aménagement d'une aire de jeux – commune déléguée des Ollières » ;
- **APPROUVE** l'adhésion de la commune aux services « PayFIP » proposés par la DGFIP dans le cadre de la modernisation des services offerts à la population ;
- **APPROUVE** les durées d'amortissement présentées en séance ;

À 44 voix pour et 4 abstentions :

- **ÉMET** un avis favorable sur le projet de PLU (plan local de l'urbanisme) de la commune de Groisy ;

À 47 voix pour et 1 abstention :

- **ÉMET** un avis favorable sur le projet de PLU (plan local de l'urbanisme) de la commune de Villaz ;
- **APPROUVE** le plan de financement relatif à la phase 2 des travaux d'aménagement du tronçon de la RD5 « la Fruitière le Vuaz », et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec le Conseil Départemental la convention de financement correspondante ;

À 47 voix pour et 1 voix contre :

- **APPROUVE** le recours au corps européen de solidarité afin d'accueillir 2 jeunes européens pour une période de 10 mois, **APPROUVE** la signature d'une convention à intervenir avec le jeune et l'organisation de départ, **APPROUVE** la sollicitation de subvention à adresser à la commission européenne, et **AUTORISE** la commune à payer le loyer, les repas ainsi que l'argent de poche des jeunes.

À 45 voix pour et 3 abstentions :

- **APPROUVE** les conclusions présentées pour l'attribution du marché 19.13005 et 19.13006 « aménagement de la mairie de la commune déléguée d'Avierno » ;
- **APPROUVE** les conclusions présentées pour l'attribution du marché 19.13002 « rénovation de deux courts de tennis sur la commune déléguée de Thorens-Glières » ;

Le Maire

Christian ANSELME

